

Denis MARCHAND, Maire de Guermantès
à
Mesdames, Messieurs les Membres du
Conseil Municipal de Guermantès

Guermantès le 24 novembre 2021

CONVOCATION

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 2 décembre 2021 à 20h à la MAIRIE

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance et approbation du dernier procès-verbal
2. Admission en non-valeur : créance non recouvrable et créance éteinte
3. Décision modificative n°2
4. Demande de subvention au titre de la DETR 2022 pour la restauration des vitraux et la rénovation du chauffage de l'église
5. Modification des tarifs de location de la salle Espace Marcel Proust
6. Création d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs
7. Autorisation donnée au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour l'exercice 2022
8. Demande d'adhésion de la commune de Villevaudé à la Camg
9. Débat sur la protection sociale complémentaire des agents
10. Décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT
11. Informations diverses

Denis MARCHAND
Maire de Guermantès



Les mesures dérogatoires sur la tenue des assemblées sont de nouveau en vigueur depuis le 10 novembre 2021 jusqu'au 31 juillet 2022

La séance est ouverte au public mais avec une limite de 4 personnes.